

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

02

juin 2006

DOSSIER

le projet "Plaisance" :
Un avenir touristique



www.nerac.fr



LPC Nérac

Informatique
Vente - Maintenance
SAV - Photo numérique

Portable HP = 859 euros

Écran 15" TFT • AMD Mobile SEMPRON 3100 + (1,8 GHz) • 512 MB - DD333 - 80G (5400T) • ATI X300M • DVD-RW DUAL • LAN/MODEM - 802,11G • windows XP Familiale • 395 (L) X 278 (I) X 35 (H) mm • garantie 1 an • poids : 3,2 kg • noir

PRIX ANNIVERSAIRE du 15 mai au 15 juin 06

Unité centrale + écran TFT LCD 17" = 499 euros

(Processeur AMD Sempron 2800 + Sock 754 K • Disque dur 40GO Maxtor • ME DDR 256 MO PC2700 33 MHZ • Lecteur CD Rom Samsung • Sans O.S. • OS = windows XP Home : 110 euros • windows XP Pro : 157 euros)

60, allées d'Albret - 47600 Nérac

Tél. 05 53 97 11 08 - Fax : 05 53 97 03 54 - Portable : 06 80 70 96 14

Menthe Poivrée

FLEURISTE DECORATEUR

Livraison à domicile, dans toute
la France et à l'étranger avec
transmission Florajet

(paiement par CB sécurisé à distance)

NOUVEAU

6, avenue Mondenard 47600 Nérac • Tél. : 05 53 65 89 10

Conforme
à la norme
AFNOR
NF P90-309



Votre abri de piscine télescopique haut, mi-haut, bas pour :

- plus de sécurité (supprime le risque de chute des enfants*)
- plus de baignade (6 à 8 mois de baignade selon votre région)
- plus de chaleur (+6°C à +10°C)
- moins d'entretien

GARANTIE DÉCENNALE

DEVIS GRATUIT

avec étude personnalisée sans engagement

ZAC DE Séguinot 47600 Nérac - courriel : abrisdalbret@free.fr

Port. 06 78 78 75 10 • Tél. 05 53 97 18 78 • Fax 05 53 97 03 48

Yvon MONET

Photographie • Micro-édition

TOUTES

les photographies
dont vous avez besoin,
en toutes circonstances

5, cours Romas - Nérac
tél. 05 53 65 59 76
www.yvon-monet.com

Horlogerie - Bijouterie

Ph. Descamps

31, cours Romas 47600 Nérac

Tél. : 05 53 65 20 60

Fax : 05 53 65 57 58

Les terrasses du petit Nérac

HÔTEL
RESTAURANT

Ouvert tous les jours de juin à septembre
(fermeture hebdomadaire le jeudi soir en dehors de ces périodes)

05 53 97 02 91

3 salles et terrasses sur la Baïse, accueil de groupes et repas d'avant-match
4 chambres d'hôtel, cuisine du sud-ouest et large sélection de vins de la région



7 rue Sederie 47600 Nérac / fax 05 53 65 65 98



ÉDITORIAL :: Docteur Jean-Louis Brunet :: Maire de Nérac

Reflète de l'activité d'une commune, le budget 2006 de la ville de Nérac concentre ses crédits d'investissements sur trois domaines essentiels à son développement : la promotion économique, la valorisation du patrimoine et le dynamisme de la vie locale. Le projet «1000 lits en Albret» présenté dans ce numéro de «l'Essentiel» est un projet d'avenir touristique. Il créera un nouveau quartier dans la ville, producteur de richesse par son soutien à l'économie locale.

La demande de logements restant forte, deux nouveaux lotissements publics seront réalisés en 2006-2007. De plus, des lotissements privés sont également en cours de création. Le prochain recensement de la population prévu en janvier 2007 devrait faire apparaître une augmentation sensible de la population. Depuis deux ans, nous constatons une augmentation de produit de la taxe d'habitation et du foncier bâti alors que les taux communaux d'imposition sur cette période sont restés inchangés. Un résultat qui dénote un dynamisme persévérant en faveur de l'habitat.

La valorisation du patrimoine reste aussi l'une de nos priorités. Gardien d'un bâti prestigieux, notre mission est de le mettre en valeur. La réhabilitation de l'église St Nicolas et du Temple en sont de beaux exemples qui retiennent l'attention. Le programme de restauration de l'Ilot des Conférences se poursuit et nous devons définir ensemble le devenir de ce vaste chantier. De même, le petit patrimoine n'est pas oublié au travers des mises en valeur de l'Eglise d'Asquet, des lavoirs ou encore du square des bains destiné à accueillir de nombreuses animations.

Par ailleurs, la vie locale est au cœur de nos préoccupations en favorisant la vie associative pour offrir à tous des manifestations de qualité, un programme culturel de valeur ou des expositions attirant des artistes reconnus. N'oublions pas que nous vivons au sein d'une intercommunalité qui organise de belles animations et joue également un rôle social performant pour les seize communes du Val d'Albret.

A toutes et à tous, je vous souhaite de passer d'agréables vacances en participant bien sûr aux nombreuses animations de la Ville.

2 DOSSIER

Le projet "Plaisance":
Un avenir touristique.

8 TERRITOIRE

La Gélise en canoë.
Un nouvel Office de Tourisme pour l'Albret.

10 VIE LOCALE

Une saison d'été à Nérac.
Accompagner le dynamisme d'une ville, c'est investir.

12 PATRIMOINE

Le patrimoine : une valeur à entretenir.

14 ÉCONOMIE

Bilan 2005 et budget 2006.
Une stratégie claire de la gestion communale.



17 BLOC NOTE

Agenda, petites actualités,
travaux, le centenaire USN...

18 LE MOT DE L'OPPOSITION

Les ratées de la décentralisation
Raffarin-Villepin.
Les Impôts à Nérac.

20 INFO PRATIQUE

Des organismes près de chez vous.

23 INFO MAIRIE

Une Ville à votre service.





SEBASTIEN FIOT

Plomberie - Chauffage
Climatisation
Zinguerie - Dépannage

tél. 05 53 97 03 39
Port. : 06 87 15 10 32

25, avenue Maurice Rontin
47600 Nérac

OPTIQUE BUFAUMENE - MILLAT



6, rue Marcadieu
47600 Nérac

tél. 05 53 65 07 22



REGIE PUBLICITAIRE

C'est accompagner votre projet, le rentabiliser de la conception à l'impression.

C'est aussi : La recherche de Sponsors
• Le meilleur prix
• La réalisation
• L'impression
de vos Brochures, Dépliants, Affiches, Guides, Bulletins Municipal, Brochures et Calendriers Sportifs

16 rue Armand Fallières • Tél. 05 53 97 28 56 • e-mail : vitcopy@tiscali.fr



Atelier CAT DE L'ESSOR à Nérac

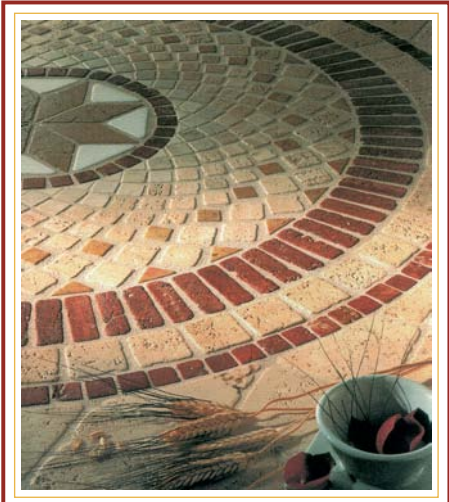
Repassage – Blanchisserie
Dépôt Cordonnerie

..... Nouveau service

PRESSING à compter du 29 Mai 2006

Du lundi au samedi : 8h30 – 12h15 et 14h – 17h

Allées d'Albret 47600 Nérac
Tel. 05 53 97 24 41



Gres à Gres
— carrelages —

Z.A. Séguinot - 47600 Nérac • tél. & fax : 05 53 97 34 50
courriel : gres.a.gres@wanadoo.fr • site : www.gres-a-gres.com

LA SAUVAGINE

Le plus grand magasin spécialisé
de la région



CHASSE PÊCHE

Armes • Munitions • Coutellerie • Vêtements
Articles pour chiens, palombières, pêche...
RÉPARATIONS et SAV

Route de Lavardac ZAC de Séguinot 47600 Nérac
Tél. / fax : 05 53 97 17 83



"Plaisance" un projet économique ambitieux - DOSSIER 1000 LITS en ALBRET

"La force de cette opération fondée sur un partenariat public-privé réside dans sa capacité à créer de la richesse pour l'ensemble du territoire", comme le définit M. Gabriel Chazallon, initiateur du projet.

Deux ans se sont écoulés depuis la première communication sur le concept affiché. Deux ans pour bâtir un projet, pour nouer les relations, pour trouver les financements et pour convertir une idée en une réalité. Un petit retour en arrière s'impose pour présenter la débauche d'énergie qu'il a fallu mobiliser pour parvenir à surmonter des étapes préalables indispensables à la réalisation de l'opération et à sa communication.

L'analyse du territoire a fait émerger deux constats qui ont amené à développer le projet aujourd'hui proposé :

Une réponse à un besoin de service local

La population néracaise et de l'Albret bénéficie d'équipements sportifs de qualité grâce notamment au programme sport 2000. En matière d'équipement aquatique, la piscine municipale atteint ses limites par son ancienneté, son dimensionnement et surtout sa fonction aujourd'hui moins adaptée aux sollicitations d'usagers de plus en plus attentifs aux notions de détente, de ludisme et de bien-être. La création d'un équipement public aquatique satisfaisant apparaît comme une réponse à la demande locale mais aussi territoriale.

Une réponse à un déficit d'hébergements

Une étude de 2003 a montré la carence d'hébergements touristiques à l'échelle de l'Albret et du Lot-et-Garonne. Ce constat est à l'origine d'une stratégie collective de mise en tourisme du territoire :

- assurer la promotion de la destination par la création de l'Office de Tourisme du Pays d'Albret. (cf page 9)
- favoriser l'accueil des résidents par la construction d'hébergements de qualité.

- développer les produits touristiques par l'initiative publique, privée et associative.

La qualité de l'opération «1000 lits touristiques en Albret» repose donc sur sa capacité à répondre à ces deux observations en fédérant les acteurs publics intercommunaux autour d'un unique projet dont l'enjeu dépasse l'intérêt local : investir dans des équipements publics pour favoriser la création de richesse économique. Un challenge osé qui aujourd'hui prend tournure grâce aux co-investissements portés par la Ville de Nérac et la Communauté de communes du Val d'Albret, au travers d'une convention publique d'aménagement avec la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne. Un tour de table des financeurs publics s'est transformé rapidement en un tour de force pendant 2 années pour rassembler les subventions nécessaires au projet. Le plan de financement est maintenant bouclé avec un taux d'aides de 60 % (cf page 7).

Parallèlement, la maîtrise foncière des terrains est achevée à 90% à l'amiable. L'emprise totale compte 22 ha autorisant le développement des différents programmes publics et privés. Enfin, la participation d'investisseurs immobiliers et de gestionnaires de résidences représentait la dernière condition à remplir pour finaliser le dossier. Ceux-ci sont en cours de sélection et travaillent à l'élaboration des produits.



Un équipement public au service de la population

Le volet public du projet comporte trois modules complémentaires : la création d'un parc aquatique, l'aménagement d'espaces publics et le développement de liaisons urbaines pour une ouverture complète pour l'été 2008.

Un parc aquatique à thème

L'eau est au cœur du projet et la création d'un parc aquatique n'est que le prolongement de cette thématique. Au départ, le projet prévoyait une simple piscine extérieure de 300 m² associée à un bassin intérieur tourné vers le ludisme et la détente.

Les négociations avec les acteurs privés ont abouti à la bonification de l'opération par la possible prise en charge du bassin intérieur par les investisseurs immobiliers et la création, sans coût supplémentaire, d'un parc aquatique extérieur de plus de 1100m² de bassins, par l'intercommunalité.

Les résultats d'une mission spécifique sur la création d'un centre aquatique ont validé la faisabilité économique du projet.

Le concept du parc aquatique reprend l'histoire du territoire par une ossature inspirée du passé gallo-romain de Nérac et par une scénographie tirée de la Renaissance.

Des activités récréatives sont proposées autour d'un bassin principal constitué d'une large lagune, de toboggans et de ruines englouties. La détente est privilégiée au niveau du second bassin avec son solarium et ses dispositifs de jets relaxants.

Entouré de grandes pelouses, le centre aquatique permet d'accueillir jusqu'à 1000 personnes simultanément



pendant toute la période d'ouverture estivale.

Le centre balnéo couvert est attendu par la clientèle locale et les collectivités publiques comme un produit attractif complémentaire. Celui-ci permettrait de répondre toute l'année à un large public et de proposer aux écoles des créneaux d'initiation à la nage.

Partenaires techniques



Gros plan sur le bassin de détente

L'influence du passé de Nérac se retrouve dans le choix des formes du bassin de détente. Le concept reprend les dimensions exactes des thermes de la villa gallo-romaine situées dans le sous-sol du Parc de la Garenne. Les bassins sont entourés de différentes alcôves ombragées qui invitent au repos par des bains de bulles d'air, des geysers d'eau ou des banquettes relaxantes. Un large solarium exposé au sud permet de profiter d'une vue imprenable sur la ville.



L'aménagement des espaces publics :

Cette tranche portée par la Ville de Nérac s'étend en partie centrale du site sur 7 ha. L'aménagement comprend la viabilisation totale de l'emprise publique permettant la desserte du parc aquatique par les réseaux divers et les voiries principales et secondaires.

L'eau a été choisie comme la thématique forte du site. Le programme propose la réalisation de cinq bassins de faible profondeur d'une superficie de 2,6 ha, se déversant les uns dans les autres en cascades. Un système hydraulique complètera le dispositif pour permettre le remplissage des bassins par un pompage en Baïse, le recyclage de l'eau et son usage pour l'arrosage des espaces verts.

Enfin, une place prépondérante a été accordée au traitement environnemental et paysager de cet espace public car de sa qualité dépend son attractivité. Les panoramas sur la ville ont été mis en valeur. Le traitement des massifs et le choix des végétaux ont été effectués en collaboration avec les services des espaces verts municipaux. Pour souligner la valeur esthétique du plan d'eau, le premier bassin composite recevra des plantes aquatiques sélectionnées pour leur qualité d'épuration naturelle.

Ce nouveau parc accessible toute l'année représentera le pendant du

Parc de la Garenne, avec ses promenades à proximité de l'eau, ses petits ouvrages d'art et ses possibilités d'animations culturelles.

Le développement de Liaisons Urbaines

La réussite du projet passe aussi par la capacité à assurer une continuité entre le centre-ville et ce nouveau quartier pour étendre le cœur de vi(II)e. Cette réflexion a été travaillée très en amont pour déboucher sur la programmation dans le projet, d'aménagements urbains portant principalement sur l'amélioration des circulations « douces » :

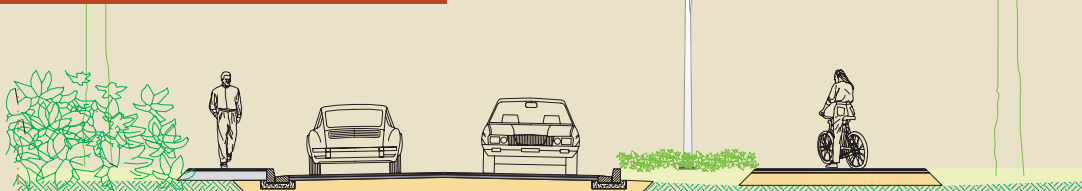
- la requalification de la rue Bero-Bisto et de l'impasse Plaisance
- la sécurisation d'une partie de l'avenue Gaujac et de la rue Gaujac par la création de larges trottoirs et d'un éclairage adapté
- l'aménagement de la descente du Javoir et du chemin de halage jusqu'au jardin du Foulon
- l'aménagement des rues Séderie et du Prieuré pour favoriser la fréquentation piétonnière
- la mise en place de bandes cyclables du site jusqu'au Pont Neuf via l'avenue du 8 mai 1945

Ces connexions dépendantes de la réalisation du projet faciliteront les échanges entre la population locale, les commerçants et les résidents touristiques.

Un espace promenade

Le site public est conçu comme un vaste poumon vert au sein d'un nouveau quartier de la ville. Les aménagements font la part belle aux promeneurs qui s'approprieront en toute sécurité ce parc contemporain :

de grands parkings ombragés, des cheminements cyclo-pédestres, une large avenue de 19 m bordée de chêne et de haies arbustives, une mise en lumière travaillée pour souligner le contour des plans d'eau et des jardins publics, des bassins sécurisés par le profilage des berges...



Planning Le permis de construire a été obtenu. Une prospection archéologique préventive a eu lieu en février 2006 et n'a rien révélé. Une procédure loi sur l'eau est en cours d'achèvement. Le début des travaux est prévu pour l'été 2006 si un accord définitif est signé avec les privés. L'ouverture complète du site est programmée pour le printemps 2008.

PHASAGE	ACTIONS PRÉVUES	OPÉRATEUR	2004	2005	2006	2007	2008
TRANCHE 0	étude de faisabilité du projet	COM./CCVA	■				
TRANCHE 1	achèvement de la maîtrise foncière	COMMUNE	■	■			
TRANCHE 2	aménagement des espaces publics : étude	COMMUNE		■	■		
	aménagement du parc aquatique : étude	COMMUNE			■	■	■
TRANCHE 3	aménagement des espaces publics : TRAVAUX	CCVA		■	■		
	aménagement du parc aquatique : TRAVAUX	CCVA			■	■	■
TRANCHE 4	aménagement des Liaison Urbaines	COMMUNE				■	■



Un véritable partenariat avec le secteur privé.

La résidence de tourisme :

Un projet de résidence de tourisme de niveau supérieur à 2 étoiles est actuellement en cours de définition sur une emprise d'environ 4 ha située en partie basse du site près des anciens abattoirs. Imposée par le cahier des charges public, l'architecture respectera les caractéristiques locales de construction et inscrira le site dans une continuité urbaine qualitative. Le permis de construire de la résidence de tourisme a été obtenu. Le programme envisagé est le suivant :

- Une première tranche comprendrait la création de 68 logements en collectif et de 27 maisons en bande (environ 5 000 m² surface habitable)
- Une seconde tranche serait composée de 50 à 60 unités résidentielles complémentaires adaptables pour fonctionner avec une clientèle d'affaires lors de l'accueil de séminaires en basses saisons (environ 3000 m² surface habitable)

Au total près de 700 lits accueilleront majoritairement une clientèle familiale pratiquant des locations de courts ou de moyens séjours. Un parking privatif permettra aux résidents de garer leurs véhicules, sans nuisances pour les riverains.

Une servitude de passage est prévue pour permettre à la population locale de rejoindre les espaces publics du site par la rue Bero-Bisto.

En plus de générer une réponse adaptée au territoire, les équipements publics représentent un levier formidable pour provoquer l'investissement privé. Un programme immobilier complet est sur le point d'aboutir, dépassant les premières ambitions.

Le patrimoine communal du site

La Commune dispose de bâtiments aux portes de l'emprise réservée à la résidence de tourisme. Les anciens abattoirs et la maison de Bero-Bisto offrent des possibilités intéressantes qui pourraient permettre de développer des services de proximité restant à déterminer. Aucune décision n'a été prise quant à la destination de ces bâtiments.



La résidence de services jeunes retraités :

Ce second programme immobilier vise à assurer une mixité sociale au sein de ce nouveau quartier. Positionné sur la cible des jeunes retraités actifs, la résidence de services présente une centaine de maisons de plain-pied de 80 m² habitables en moyenne. Ce concept non médicalisé permet aux retraités dynamiques d'investir dans un logement configuré pour répondre aux contraintes physiques que la vie impose parfois avec l'âge. Du personnel présent quotidiennement sur le site

assure des missions de service auprès des résidents (entretien des espaces verts, covoiturage, organisation d'activités, gestion de services à domicile...). Dominant le site, l'emprise de la résidence de services est placée à proximité immédiate du centre aquatique. L'entrée principale desservira à la fois les deux unités permettant de minimiser les déplacements de véhicules et de maintenir une sécurité optimale dans les espaces publics.

A l'heure actuelle, les collectivités publiques n'ont signé aucun acte notarié avec aucun investisseur privé. Elles souhaitent se prémunir contre toutes incertitudes concernant le bon état d'achèvement des projets privés présentés et la qualité des gestionnaires. En conséquences, la vente des terrains ne se fera qu'après, notamment l'obtention des garanties bancaires d'usages par la commune de Nérac. Par ailleurs, la participation des investisseurs privés sur le centre balnéo fait partie aussi des critères d'engagements.

Les aménagements publics et privés démarreront qu'après être en possession de réponses satisfaisantes. L'objectif incontournable reste l'ouverture concomitante des programmes pour l'été 2008 ce qui assurerait la réalisation effective d'un véritable partenariat public-privé.

Les impacts économiques :

Les perspectives menées dressent un bilan avantageux pour l'économie locale :

- L'aménagement public et la construction privée généreront environ 230 emplois équivalent temps-plein (ETP)
- L'exploitation du site permettrait la création de 43 emplois, majoritairement saisonniers (représentant 22 ETP)
- La résidence de tourisme drainera en moyenne 60 000 journées-vacances d'avril à octobre, et la résidence de services environ 100 000 nuitées / an.
- Les résidents du site devraient dépenser sur Nérac et ses alentours, environ 3,1 M€ HT par an (hors parc aquatique et centre balnéo).
- Les recettes de TVA s'élèveront à 8,5 M€ pour les investissements et près de 0,5 M€ par an pour la partie exploitation-dépenses directes.

Les analyses justifient aussi tout l'intérêt de cet investissement public au regard des résultats attendus en matière de création de richesse fiscale : 100 000€ de recettes fiscales directes prévues dès la 1ère année. Parallèlement, le coût de gestion du parc aquatique a été évalué par des spécialistes, à hauteur de 80 000€/an maximum. Il apparaît que l'impact fiscal produit permettra d'assumer en totalité les charges de fonctionnement du site public sans avoir recours à la pression fiscale pour ce projet.

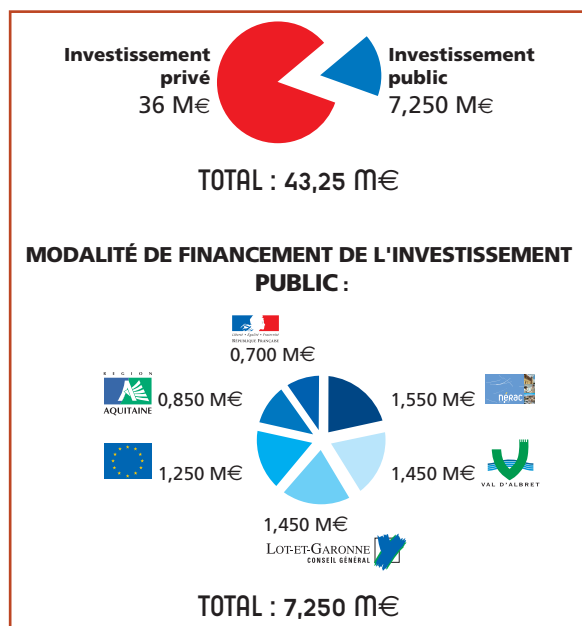
Un investissement réfléchi et créateur de richesses

IL S'AGIT D'OFFRIR AUX POPULATIONS LOCALE, TERRITORIALE ET ESTIVALE, UN ÉQUIPEMENT DE LOISIR QUI AMÉLIORE LEUR CADRE DE VIE. LE PROJET REPOSE SUR UN INVESTISSEMENT RÉFLÉCHI ET PRODUCTEUR DE RICHESSES ÉCONOMIQUES. LES SIMULATIONS FINANCIÈRES DE LA VILLE FONT APPARAÎTRE UN AMORTISSEMENT À COURT TERME ET UN FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉ DE LA GESTION DU SITE. LA MISSION D'EXPERTISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE L'ÉTAT CONFIRME LA CAPACITÉ DE LA VILLE À PORTER CET INVESTISSEMENT SANS L'AIDE D'UNE PRESSION FISCALE SUPPLÉMENTAIRE IMPUTABLE AU PROJET.

Un investissement partagé :

Dans la configuration choisie, le partenariat public-privé affiche un total d'investissement prévisionnel de 43,25 M€ dont seulement 17 % portés par les partenaires publics. Le plan de financement public est bouclé avec un taux de subventions exceptionnel de 60 %. L'investissement porté par la Ville de Nérac s'élève seulement à 1,55 M€. La part locale Commune-Intercommunalité représente un montant de 3 M€ soit à peine 7 % de l'opération globale : le résultat d'un partenariat exemplaire !

L'équilibre d'investissement communal est prévu à très court terme (3 ans) par la vente d'une partie des emprises foncières et les recettes des taxes d'urbanisme.



Enfin, l'équilibre d'investissement est prévu à court terme et le projet ne générera pas de déficit de fonctionnement pour la Commune dans les conditions actuelles décidées par la Municipalité. Toutes modifications dans la définition du projet ou dans les négociations avec les privés seront analysées systématiquement pour que l'objectif de création de richesse soit maintenu. La bonne voie du projet nous autorise enfin aujourd'hui à pouvoir assurer une première véritable communication. Lorsque les dernières incertitudes seront levées, la Municipalité aura plaisir à apporter à la population les précisions techniques et économiques sur l'opération, notamment par l'intermédiaire de réunions publiques sur le site.

La Gélise en canoë

Un projet ludique et éducatif du Pays d'Albret, pour naviguer en douceur vers une sensibilisation à l'environnement. A vos pagaies !

En Pays d'Albret, l'eau est un élément fondamental irrigant l'ensemble du territoire. La qualité des habitats, la tranquillité des forêts bordant les rivières et l'activité humaine mesurée ont permis notamment, sur le bassin versant de la Gélise, le maintien de nombreux refuges écologiques riches en vie animale ou végétale et propice à la préservation d'espèces protégées. Conscients de ce potentiel éco touristique et éducatif très fort, les élus de l'Albret ont décidé de valoriser ce patrimoine naturel.

Afin de sensibiliser le public à cet environnement, le Syndicat Mixte du Pays d'Albret a imaginé la mise en place d'un outil ludoéducatif : un parcours de découverte en canoë-kayak. Le projet contribuera à servir d'instrument pédagogique pour les écoles (classes vertes) et d'outil de sensibilisation à l'environnement pour la population locale et les estivants.

Pour sa mise en œuvre, le Syndicat Mixte du Pays d'Albret va investir en 2006, dans l'aménagement de passes à canoë sur les ouvrages qui jalonnent la Gélise de Mézin jusqu'à Lavardac. Un parcours de 19 Km sera ainsi prochainement proposé. De plus, afin de faciliter la découverte de cet itinéraire des fiches synthétiques sur la faune et la flore locale seront éditées. Plastifiées, elles seront remises avec le canoë pour permettre une observation libre durant la descente de la rivière.

L'installation de dispositifs d'amélioration de passages des ouvrages hydrauliques de la Gélise permettra d'allonger les parcours existants.

Quant à la Baise, elle profite déjà d'aménagements aujourd'hui suffisants pour permettre aux utilisateurs de canoë d'emprunter cet itinéraire touristique.



Des idées de promenades !

CIRCUIT 1

Au départ du port fluvial de Nérac, les gabarots offrent vous des randonnées fluviales en toute liberté d'une heure à une journée. Découvrez la Baise à bord de cette embarcation sans permis jusqu'à Moncrabeau ou Lavardac : A coup sûr, vous porterez un regard différent sur Nérac et le Pays d'Albret, l'occasion pourquoi pas d'une sortie pique-nique en famille ou entre amis. Votre aventure tranquille sera ponctuée comme il se doit de plusieurs passages d'écluses !

Rens. : Capitainerie de Nérac 05.53.65.66.66

CIRCUIT 2

En remontant le Parc de la Garenne, suivez le balisage jaune d'un chemin de Petite Randonnée (PR). Il vous emmènera en direction de Nazareth et du Val de Baise. Poursuivez encore et, de Tartifume, remontez sur Puy Fort Eguille. Sur les chemins qui à votre rythme vous conduiront vers la route d'Espiens, vous découvrirez des points de vue méconnus sur Nérac et sur les paysages du Pays d'Albret.

Rens. : O.T.P.A. 05.53.65.27.75

CIRCUIT 3

Découvrez par la voie ferroviaire datant de 1890, l'Albret de Nérac à Mézin, à bord du Train Touristique.

Votre itinéraire détente pourra se poursuivre en empruntant à Mézin des canoës qui vous permettront de descendre la Gélise jusqu'à Lavardac.

Pour clôturer ce parcours découverte du Pays d'Albret, vous pourrez continuer jusqu'à Nérac en canoë ou, par tous autres moyens alternatifs (randonnée, VTT, cheval...) permettant ainsi de profiter des bords de Val de Baise.

Rens. : Train touristique 06.85.62.77.47

Un nouvel office de TOURISME POUR Le Paÿs d'ALBRET

SABIEZ-VOUS QUE LE 1ER FÉVRIER 2005, L'Office de TOURISME de NÉRAC EST DEVENU OFFICIELLEMENT L'Office de TOURISME du Paÿs d'ALBRET, L'UN DES TOUTS PREMIERS OFFICES de TOURISME de TERRITOIRE en LOT-ET-GARONNE et en AQUITAINE ?

Par cette décision collective, vingt-huit communes de Buzet-sur-Baïse à Moncrabeau et de Pompiey à Moncaut ont souhaité fédérer leurs efforts et renforcer l'attractivité touristique du Pays d'Albret dans son ensemble.

Le nouvel office de tourisme est situé à Nérac avec un relais à Vianne. Il a aujourd'hui la responsabilité de la promotion, de l'accueil et de l'information touristiques pour le compte des collectivités locales adhérentes. Chargé de définir l'identité touristique du territoire, il s'est également vu confier les missions de coordination avec les socio-professionnels et associations, de développement de la commercialisation touristique, de création d'événementiels spécifiques au Pays d'Albret ainsi que d'organisation de la taxe de séjour.

Un Office de tourisme fédérateur : Fort d'une équipe de 4 salariés, l'Office est organisé autour de trois collègues d'élus, de socioprofessionnels et d'associations représentant la diversité des attentes et des enjeux touristiques en Pays d'Albret.

Au quotidien, l'Office est également un interlocuteur privilégié pour tous les acteurs intervenant dans le domaine du tourisme et des loisirs. Ainsi, que vous souhaitiez communiquer sur une manifestation, être conseillé dans le cadre d'un projet touristique ou tout simplement obtenir les informations sur vos prochaines sorties en Albret, votre Office de Tourisme est là pour vous renseigner. N'hésitez pas !



3 SERVICES INDISPENSABLES POUR PROFITER PLEINEMENT DE VOS LOISIRS en Paÿs d'ALBRET :

L'Office de Tourisme du Pays d'Albret met à votre disposition plusieurs outils indispensables. Petit tour d'horizon :

Un SITE POUR DÉCOUVRIR L'ALBRET

www.albret-tourisme.com

Symbole de sa qualité et de son attractivité, le site Internet touristique du Pays d'Albret a reçu près de 15000 visites depuis son inauguration fin juin 2005. Aujourd'hui, 3000 internautes se connectent chaque mois sur www.albret-tourisme.com et bénéficient ainsi de toutes les informations nécessaires pour préparer leur séjour (présentation touristiques, photos, adresses, agenda des manifestations...). Interactif et dynamique, ce site vous permet également de proposer en ligne vos événements, photos et commentaires sur le Pays d'Albret.

La LETTRE d'INFORMATION

Pour rester informé de l'actualité de vos sorties ! Depuis septembre dernier, l'Office de Tourisme du Pays d'Albret diffuse tous les 15 jours une lettre d'information par courrier électronique. A ce jour, ce sont ainsi plus de 500 abonnés qui reçoivent gratuitement chez eux l'actualité des principales fêtes et manifestations de notre Pays. Vous avez une adresse mail ? Inscrivez-vous dès maintenant sur www.albret-tourisme.com



Les ÉDITIONS 2006 du Paÿs d'ALBRET

Enfin, l'Office de Tourisme met à votre disposition ses guides et documents touristiques. Cette année, trois éditions vous sont proposées :

- **Nouveau ! : la carte touristique du Pays d'Albret.** Un document gratuit, essentiel à conserver dans votre voiture pour vous promener et retrouver tous les sites touristiques de votre territoire. Plusieurs circuits découvertes sont présentés au verso.
- **Le guide touristique** réunit toutes vos adresses de tourisme et de loisirs en un seul document !
- **Le guide des animations :** Retrouvez toutes les dates de vos sorties en Pays d'Albret en 2006.

Une saison d'été à NÉRAC



Marché

Le Marché aux fleurs 2006

Chaque année, le marché aux Fleurs est reconduit avec succès. La réussite de cette nouvelle édition est à l'image de la confirmation de la 4^{ème} Fleurs du Concours National.

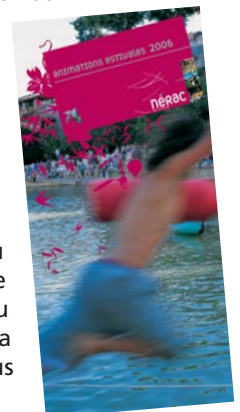
Malgré une météo capricieuse, environ 4000 visiteurs ont pu découvrir et apprécier une exposition vente de fleurs coupées, plantes à massif, agrumes tant par les efforts de présentation que par la qualité des produits proposés. Un marché gascon vantant les spécialités gastronomiques du Sud Ouest ainsi qu'une exposition artisanale ont agrémenté la manifestation. Le concours des maisons fleuries est cette année jumelé avec cette animation afin de sensibiliser la population à à contribuer davantage encore à l'embellissement et au respect du cadre de vie.

L'ÉTÉ à NÉRAC et en ALBRET, ce n'est pas simplement la douceur de vivre qui est au programme, c'est aussi de nombreuses animations et spectacles qui vous sont proposés durant les mois de juillet et août.

Ainsi la musique sera présente sous toutes ses formes. **Du festival de Musique en Albret** qui mêlera chant du monde aux accords de violoncelle, du swing joyeusement communicatif d'Oncle Strongle à la chaude ambiance des rythmes latinos porté par Aquí Combo, c'est à un voyage à travers tous les styles et toutes les rythmiques auquel vous êtes conviés cet été. Ce voyage se ponctuera, le 13 juillet, par une soirée exceptionnelle sur les quais de La Baïse, escale d'un jour de la péniche du Festival Convivencia, avec à son bord les fantastiques et envoûtants «Gitans Dohad Du Rajasthan». Cracheurs de feu, musiciens multi-instrumentistes, danseurs et autres Fakirs viendront nous faire découvrir les magies et les beautés de l'Inde dans une atmosphère qui se voudra avant tout conviviale et festive.

Au fil de l'été, le voyage s'effectuera aussi dans le temps. Ainsi, les célébrations du **centenaire de la présidence d'Armand Fallières** animeront la ville le jour de la fête Nationale en nous plongeant au début du siècle dernier. Il sera également possible de croiser au détour d'un pas de danse ou d'un madrigal, le roi Henri et sa cour, lors des bals Renaissance organisés en juillet et en août sur le parvis du Château de Nérac. Portées par des associations dynamiques, **les fêtes du Grand Nérac et les Fêtes des vins de Buzet** seront des moments importants de cette saison estivale. De vide grenier en courses landaises, de repas en plein air en marché gastronomique, c'est tout l'esprit festif particulier au Sud-Ouest qui irriguera la période estivale sur l'Albret. Ces rendez-vous traditionnels de l'été néracais rencontrent depuis toujours l'adhésion enthousiaste de la population. Dès lors, Il était normal, que la municipalité supporte ces manifestations en leur apportant un soutien logistique et technique important. Après ces agapes et ces dégustations des produits du terroir, il sera possible de se dépenser grâce à l'opération **Albret Plage** qui se déroulera

les 19 et 20 août. En transformant les arènes de la ville en plage de sable chaud, cette manifestation, ouverte à tous les amateurs de sports, proposera des tournois de Beach Volley et de foot de plage sur l'ensemble du week-end. Avec un concert le samedi soir et des animations diverses sur la place du Foirail, Albret Plage clôturera de façon sportive une saison pleine de plaisirs et de découvertes. Tous ces temps forts, comme l'est aussi la séance de **Cinéma Plein Air**, seront agrémentés d'animations récurrentes : le Marché de Fleurette, les visites nocturnes de la ville par l'inénarrable Janouille ou encore les expositions à la Galerie des Tanneries. Au final, c'est bien à Nérac qu'il faudra passer des vacances qui pourront être musicales, gourmandes, patrimoniales ou sportives. Quels que soient vos goûts ou vos envies, la municipalité vous souhaite un bon été.



Accompagner le dynamisme d'une ville, c'est investir !

La sonorisation : une amélioration nécessaire

Chaque année, des haut-parleurs sont installés sur les axes commerciaux de la ville. Chacun a pu constater l'enchevêtrement de fils électriques qui parsème alors la ville au grand dam de son esthétisme.

Et pourtant, la nécessité d'une sonorisation de la commune s'impose de plus en plus pour garantir la qualité des animations portées par la ville et par les acteurs locaux.

La municipalité a donc décidé d'améliorer cet équipement en le rendant plus discret et diffus par des principes :

- D'effacement des réseaux en façades
- D'installation de matériel performant pour assurer un son léger et continu, respectueux des riverains.

Un groupe de travail composé d'élus et de techniciens a souhaité rencontrer tous les propriétaires des immeubles concernés pour leur présenter le projet et ainsi recueillir leurs avis. Leur approbation a permis de passer à la mise en œuvre du projet. Le secteur du centre ville Foirail viennent d'être équipés. Des extensions sont prévues l'année prochaine en descendant vers la Baïse et rue Sèderie pour élargir la zone de diffusion et dynamiser ce secteur touristique.

Ainsi, dès le prochain été, l'Union des Commerçants et Artisans de Nérac pourra inaugurer cette nouvelle réalisation lors des Fêtes de l'Été.

Cette sonorisation pourra également servir dans le cadre du Plan de Prévention des Risques actuellement en élaboration sur la commune de Nérac.

De nouveaux Lieux festifs

Les associations et la population locale souhaitent de nouveaux lieux festifs pour organiser des animations extérieures ou couvertes avec des capacités d'accueil très variables.

La volonté municipale est de répondre à ces besoins, afin de développer des animations nouvelles, indispensables au dynamisme de notre ville.

Arènes

Profitant de la nécessité de réfection des arènes, la municipalité a opté pour l'acquisition de structures fixes pour un côté (toril) et amovibles pour le reste des arènes.

Cette nouvelle configuration proposant 1200 places assises permet de développer des animations attractives comme les Fêtes de mai, concerts, ou encore Albret Plage.

Afin de ne pas gêner le bon déroulement de la Foire d'Automne, les côtés amovibles seront démontés au mois de septembre.

Le planning des réservations de ces lieux publics est disponible à l'accueil de la mairie.

Le square des Bains

Pour donner une destination nouvelle aux anciens Bains Douches, situés près du Pont Neuf, une réfection du lieu a été entreprise pour un montant de 16000 € permettant de bénéficier d'un endroit paisible et adapté aux besoins de la population.

Ce lieu rebaptisé «Square des Bains» dispose de 200 chaises et d'un podium installé durant les mois de juillet et août.

Les particuliers comme les associations ont la possibilité d'utiliser ce site ombragé, accessible, afin de réaliser leurs réunions collectives ou familiales à proximité du centre ville.

Plus de moyens à disposition :

- 1 podium roulant
- 1 scène modulable
- 1 bloc WC mobile réalisé par les ateliers



Le patrimoine : une valeur à entretenir

Parmi les critères qui participent à l'attractivité d'un lieu, la présence d'un patrimoine de qualité figure en bonne place.

Il est donc prioritaire de le valoriser pour qu'il puisse continuer à vivre.

Des bâtiments classés au petit patrimoine rural, la municipalité accorde le même intérêt de préservation pour garder l'identité de son territoire.

Un coup de jeune pour le Temple

Le temple protestant construit de 1852 à 1858 par l'architecte de renom, Victor BALTARD, fait parti du patrimoine municipal.

Un siècle et demi plus tard, cet édifice a vieilli et des contrôles de sécurité effectués en 2003 révèlent une détérioration grave de la charpente, des fissurations de murs et des dégradations du faux plafond. Un arrêté de fermeture est pris pour sécuriser cette salle de culte fréquentée régulièrement par plusieurs centaines de fidèles.

La municipalité s'est prononcée pour la construction d'une nouvelle charpente,

un simple renfort de l'ancienne n'aurait pas été suffisant dans la durée.

Des prestations annexes de peinture, d'électricité et de réfection des orgues amènent le coût général des travaux à 220 000 € HT. Le temple n'étant pas un monument inscrit, ni classé, la commune de Nérac n'a obtenu que 9 200 € HT de subventions pour cet important investissement. La qualité du travail réalisé a pu être apprécié, l'été dernier, lors du treuillage spectaculaire de la charpente.

La municipalité a eu le plaisir de rouvrir officiellement ce lieu de culte à la communauté protestante le 22 avril 2006. Gageons que cette nouvelle charpente traversera les siècles comme la précédente.

Le Lavoir



Afin de créer un parcours patrimonial agréable, le lavoir des «Bains du Roy» a été réhabilité.

L'association Agir Val d'Albret a procédé à l'aménagement extérieur du site, les services municipaux ont réalisé le pavage et la charpente.

Dans l'esprit d'une continuité du cheminement piétonnier, les «Bains du Roy» font l'objet d'une mise en valeur par l'acquisition de parcelles pour mettre en place un projet d'évocation d'un jardin «Renaissance».

La création de ce «Jardin du Roy» est à l'étude par le musée pour permettre le développement d'un parcours éducatif où chacun pourra découvrir et apprécier des légumes, des arbres à essences, des plantes médicinales de l'époque tout en admirant la beauté de notre petit patrimoine.

ÉGLISE ASQUET

Les vitraux, le plancher et l'escalier ont fait l'objet d'une réfection. La voûte a également été repeinte par les services techniques.

L'église a été rouverte au public depuis juillet 2005.

Nous tenons particulièrement à remercier Madame et Monsieur POLESE pour leur investissement personnel et bénévole au nettoyage du mobilier.

CIMETIÈRE PUU FORT ÉGUILLE

L'association Agir Val d'Albret a procédé à la réfection du mur bordant le cimetière, ainsi qu'à la création d'un accès pour faciliter le passage des véhicules.

La reprise des enduits des murs sera prochainement effectuée.

La réhabilitation des allées est également en projet en collaboration avec le service voirie.

La MAIRERIE : UN PATRIMOINE méconnu à PRÉSERVER :

L'ancien Hôtel de ville appelé Mairie est situé rue de l'École. Sa façade discrète percée d'une grande fenêtre et de quelques ouvertures donne l'impression d'un bâtiment austère. Son portail avec ses pélastres cannelés et son fronton brisé trahit l'origine de sa lourde architecture héritée du XVII^{ème} siècle. Bien plus vieux qu'il n'y paraît, cet Hôtel de ville fait parti des édifices les plus anciens de Nérac. Ses fondations datent en effet du XIV^{ème} et XV^{ème} siècles. Mais, le 7 janvier 1611, un incendie ravagea le monument et l'intégralité de ses archives, obligeant à sa reconstruction.

Nombreux sont les passants qui méconnaissent ce patrimoine, tant sa situation empêche de le mettre en valeur. C'est en observant le Nérac ancien depuis l'extérieur, que l'on distingue alors très bien la partie supérieure de ce bâtiment surmonté d'un clocheton remarquable.

Et c'est bien de cette toiture dont il est question aujourd'hui. Son état actuel de délabrement nécessite une reprise complète pour un montant total de 58 539 € TTC (40 % d'aides). En accord avec l'Architecte des bâtiments de France, les travaux de déblaiement et de couverture se dérouleront cet été, condamnant la circulation dans la rue de l'École jusqu'au 31 août.

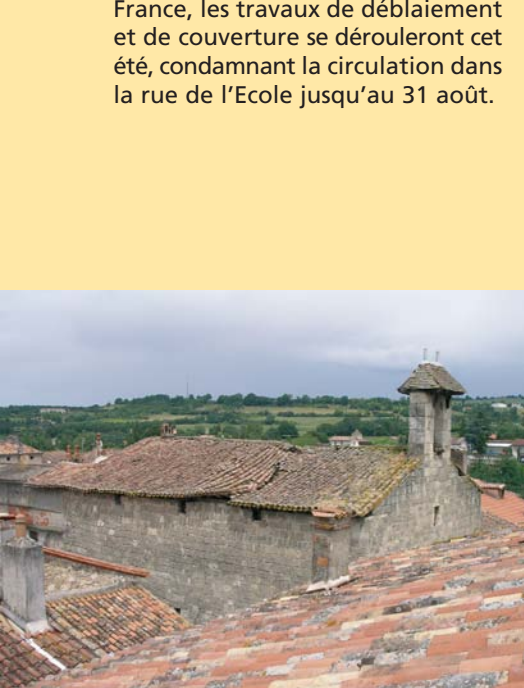
ET TOUJOURS La MAISON des CONFÉRENCES :

Le bulletin municipal relate régulièrement l'état d'avancement de la restauration de la Maison des Conférences, haut lieu du passé historique de Nérac. Débutée en 2003, cette opération compte 7 tranches pour un montant total prévisionnel de 840 000 € HT. En 2010, le bâtiment classé sera pleinement réhabilité.

Les tranches 2 et 3 actuellement en phase d'exécution, consistent à reprendre les maçonneries des galeries, les murs mitoyens et la couverture pour un montant de 237 232 € HT.

Malgré la découverte d'un état avancé d'effondrement des murs mitoyens et des anciennes latrines qui obligent à une mise en sécurité de la superstructure, le coût reste cohérent avec l'enveloppe initiale de 224 000 € HT subventionnée exceptionnellement à 90 %.

L'été 2006 sera mis à profit pour achever ces travaux et solliciter les 70 % de financement nécessaires à l'engagement de la tranche suivante en 2007.



Bilan 2005 et BUDGET 2006

Le compte administratif 2005 :

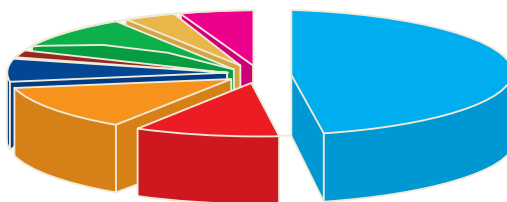
Le compte administratif 2005 fait apparaître un résultat de clôture de 1 507 861€ avec un total des recettes s'élevant à 7 598 410€ et un total des charges de 6 090 548€. Ce résultat excédentaire permet de préserver une capacité d'autofinancement suffisante pour maintenir des investissements conséquents. La nature des dépenses fait apparaître une répartition équilibrée entre les différents thématiques.

Le budget de fonctionnement 2006 :

Le budget de fonctionnement 2006 s'élève à 7,37 M€, soit un budget maîtrisé qui ne progresse que de 1,43% par rapport à l'exercice précédent.

Depuis 2 ans consécutifs, la progression des recettes est supérieure de 2,40 % à celle des dépenses. Nous disposons ainsi d'un excédent de recettes cumulées, autrement dit un auto-financement de 960 000 €, qui permet de limiter le recours à l'emprunt pour réaliser notre programme d'investissement. Le montant d'investissement inscrit au budget 2006 s'élève à 3 051 170 M€ avec un recours à l'emprunt inférieur à 40%. L'investissement est consacré en priorité à la création de nouveaux équipements (sports, écoles, voiries...), à la promotion économique et aux travaux d'amélioration du patrimoine communal et du cadre de vie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2005
RÉPARTITION POUR 100€ DE DÉPENSES



Action économique	: 3,34 €
Services urbains	: 3,66 €
Aménagements urbains	: 9,36 €
Social	: 2,18 €
Sport & jeunesse	: 6,82 €
Culture	: 13,21 €
Enseignement	: 11,69 €
Services généraux	: 47,74 €

BUDGET FONCTIONNEMENT 2006
RÉPARTITION DE LA CONTRIBUTION NÉRACAISE
SUR 100 € COLLECTÉS



Action économique	: 6,17 €
Services urbains	: 3,47 €
Aménagements urbains	: 8,46 €
Social	: 1,41 €
Sport & jeunesse	: 6,15 €
Culture	: 11,62 €
Enseignement	: 9,80 €
Services généraux	: 52,92 €



Mlle Valérie
BOUZIGON

Responsable du
service finances
(3 agents)

«Établir et réaliser un budget c'est trouver le juste équilibre entre les moyens financiers disponibles et la réponse du service public à la population, pour préserver les capacités d'investissement de la commune.

Cette gestion raisonnée de l'argent public, fait tout l'intérêt de notre métier.»

Légende commune
AUX 2 GRAPHIQUES :

- **Services généraux** : personnel, administration générale, bâtiments communaux, énergie, frais de gestion, informatique, communication, police municipale, pompiers
- **Enseignement** : écoles maternelles, primaires, restaurant scolaire
- **Culture** : château musée, les Tanneries, médiathèque, espace d'Albret...
- **Sport et jeunesse** : stades, piscine, équipements sportifs
- **Social** : contingent d'aide sociale prélevé par l'État, subvention CCAS, services en faveur des personnes âgées
- **Aménagements urbains** : voiries, signalisations, environnement, espaces verts.
- **Services urbains** : réseaux pluviaux, propreté urbaine, éclairage public
- **Action économique** : office de tourisme, marchés, gîtes communaux, interventions économiques



Une STRATÉGIE CLAIRE de La GESTION communale

Une VILLE TOUJOURS PLUS ATTRACTIVE, des SERVICES à la POPULATION de QUALITÉ, avec une GESTION de La DETTE et de La FISCALITÉ MAÎTRISÉE : VOICI la POLITIQUE MUNICIPALE affichée.

Cette politique qui privilégie l'investissement économique, notamment dans le domaine de l'habitat, du tourisme et des zones d'activités, se traduit par une augmentation de 28% des recettes fiscales entre 2001 et 2006, soit un montant de 781 549 €. Cette évolution représente majoritairement la croissance de richesse communale générée par l'activité économique et la consommation locale. Il faut éviter de confondre cette

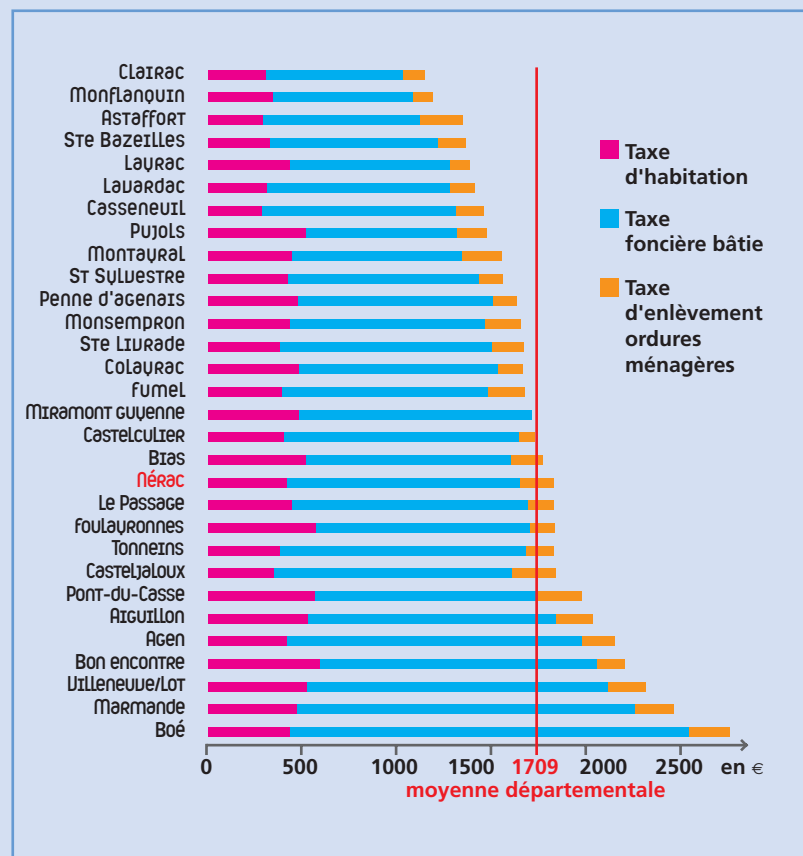
augmentation globale de **ressource fiscale** avec la **pression fiscale** votée par la collectivité. En effet, cette dernière s'élève à 12 % sur 6 ans, ce qui représente une moyenne de 2 % par an, soit un taux légèrement inférieur à l'inflation. Il faut noter que les valeurs des taux d'imposition de Nérac restent inférieures à la moyenne départementale.

En définitive, la croissance des recettes fiscales provient majoritairement des quatre facteurs suivants :

- l'augmentation des bases fixées par l'Etat
- le coût des ordures ménagères
- l'augmentation des bases des taxes foncières et d'habitation générée par la création de nouveaux lotissements et par l'accueil de nouveaux résidents
- l'augmentation des recettes de taxe professionnelle liée directement à

l'investissement des entreprises.

Nous devons tous nous féliciter de cette réalité. Cela signifie que notre commune est dynamique et attractive, et que ses investissements sont créateurs de richesses. Aujourd'hui, beaucoup font le choix de venir vivre à Nérac pour son cadre de vie et ses services. Les nouveaux résidents expliquent le phénomène par ce qu'ils appellent le choix du « meilleur rapport qualité/prix ».



FISCALITÉ comparée des CONTRIBUABLES LOT-ET-GARONNAIS en 2005

Pour bien cerner la notion de fiscalité locale, il est nécessaire d'additionner les pressions fiscales communale, intercommunale et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ce résultat donne le montant réel des impôts locaux payés par un contribuable sur un territoire donné. Le graphique suivant a été réalisé à partir d'une enquête publiée dans la presse quotidienne régionale, portant sur 30 communes les plus importantes du département.

Il apparaît une disparité forte de la fiscalité entre ces différentes villes, de 1121 € à 2 693 € d'impôts locaux par contribuable. La ville de Nérac se situe en 12^{ème} position avec 1 785 €, juste à la moyenne générale qui est de 1 709 €. Et pourtant, Nérac présente des équipements et des services bien supérieurs en qualité et en nombre à la moyenne des communes présentées (sports, culture, loisirs, vie locale...). Ce qui place naturellement la commune en tête des villes attractives du département.



PARÉO

PRÊT À PORTER
HOMMES FEMMES ENFANTS
COURS ROMAS Tél. 05 53 65 80 07

Salon Pepito

Nicole Saint-Marc

05 53 65 00 11

Mix Ta PIZZA

Pizzas à emporter // Livraison à domicile
commandez, c'est prêt !

05 53 65 26 45

ouvert 7j/7 ::::: 10h - 14h et 18h-21h30
28, rue de la Brèche - 47600 Nérac

Institut de Beauté Chrysalide

Maria Galland esthéticienne
l'exigence beauté

05 53 65 11 12

4 bis, rue de la Poste (place du Floirail) 47600 Nérac

La Maison du cadeau

- Cadeaux insolites •
- Déco •
- Gadgets •
- Souvenirs •

4 Place Général de Gaulle 47600 Nérac
Tél. 05 53 65 00 39



NERAC MEDICAL

Mieux vivre à domicile

PARTICULIERS – PROFESSIONNELS – COLLECTIVITES

- Location et vente** de lits médicalisés avec accessoires, fauteuils roulants, lève personnes, déambulateurs, cannes, neurostimulateurs
- Matelas et coussins anti-escarres, coussins de positionnement,
 - Incontinence, alèses, fauteuil garde robe, réhausse wc,
 - Chaussures de confort, soins des pieds, enfile bas,
 - Fauteuils coquille, fauteuils releveurs et de relaxation,
 - Accessoires de salle de bain, barre d'appui,
 - Matériels professionnels, appareils de rééducation,

Service d'incinération pour les collecteurs d'aiguilles
Livraisons à domicile – Service après vente

Tél. 05 53 65 22 29 • Fax : 05.53.65.47.02
Courriel : nerac.medical@wanadoo.fr - Site : cap-vital-sante.com/nerac-medical

SANDWICHERIE Le M'ASSADA

Tajines et Couscous
– Sur commande 24h à l'avance –

SANDWICH CHAUD
KEFTA – MERGUEZ
KEBAB – LIBANAIS
Préparation traditionnelle

Tél. : 05 53 65 21 28 / Port : 06 65 06 94 93
route de Mézin 47600 Nérac

L'ATELIER DE JEANNICK

RETOUCHES
CONFECTION

MERCERIE
AMEUBLEMENT

Heure d'ouverture :
8h30 - 12h30 / 15h - 19h
du mercredi au Samedi

56, rue Gambetta Nérac • Tél. 05 53 97 30 23



.. Bijouterie .. Horlogerie ..
Réparation restauration

L'isab'L

9 cours Romas 47600 Nérac
05 53 65 02 58
Bijoux fantaisies

.. Anciennement Dueasse ..

BLOC NOTE

JUIN - OCTOBRE 2006



Centenaire d'Armand Fallières

Le centenaire de Fallières sera célébré, à Nérac le 14 juillet, en programmant une fête populaire en l'honneur de l'ancien Président de la République. Cortège costumé, mariage républicain, concert, feu d'artifice, bal... animeront cette journée. **Renseignement Comité Local du Tourisme - Tel : 05 53 97 01 45**

Agenda de JUIN à septembre 2006

Du 02/06 au 02/07 > Alain-Michel Boucher : Exposition peinture à La Galerie des Tanneries • **Samedi 17 juin** > Centenaire du Rugby • **Samedi 17 juin - 20h** > Air musée - organisé par le Château de Nérac - Créations architecturales accompagnée par l'artiste Marie Reinert - Pour les 5/7 ans - Parvis du Château (Réservation) • **Du 17 au 18 juin** > Salon de l'automobile organisé par le foot • **Mercredi 21 juin** > Fête de la musique - Esplanade du Château / Place du Foirail • **Mercredi 05 juillet** > Réunion de quartiers - Mairie à 20h30 - Salle du Conseil • **07 juillet au 27 août** > Asso. A7 (collectif d'artistes) : Exposition peinture et sculpture à La Galerie des Tanneries • **Jeudi 27 juillet** : Bal renaissance - Parvis du Château • **Jeudi 10 août** > Bal renaissance - Parvis du Château • **Du 01 septembre au 01 octobre** > Elzevir : Exposition de peinture à La Galerie des Tanneries • **Du 09 au 10 septembre** > Forum des associations • **Du 15 au 17 septembre** > Journée du patrimoine • **Du 29 septembre au 01 octobre** > Foire d'automne - Place du Foirail •



Centenaire U.S.N.

En 1906, les premiers joueurs de rugby firent leurs premiers pas dans la vie néracaise, sous les couleurs Jaune et Noir du Sporting Club d'Albret devenue Union Sportive Néracaise en 1944. En fêtant les 100 ans de Rugby à Nérac, l'USN et l'Amicale des Anciens, honoreront la mémoire de tous ceux qui ont participé à la vie du Club.

Samedi 03 juin > Tournoi du centenaire, Ecole de Rugby • **Samedi 17 juin** > Grande journée sportive. A 18h USN contre Sélection formée par OLIVIER CAMPAN. Soirée grillade, animations Bandas.

CHANTIERS ET PERTURBATIONS DU TRAFIC

Travaux > Charpente et couverture de l'ancienne mairie : rue de l'Ecole barrée par intermittence jusqu'au 31 août
Adduction eau potable > Réfection canalisation eau + effacement réseau : **Route de Francescas** circulation alternée juin-juillet. Intervention courant juillet du Conseil Général pour la réfection de la voirie.

Avenue Maurice Rontin circulation alternée juin. Intervention prévue en août ou septembre par le Conseil Général pour réfection de la chaussée.

Travaux gaz > Rues barrées sauf pour les riverains en septembre : Lotissement Le Couloumé : Rue Ravel, Rue Charles Gounod, Rue Gabriel Faure • Partie Allées du Centre • Rue du Prince • Chemin Jardin du Roy
Rues barrées en juin par intermittence : Quartier Place du Prieuré + Quartier Saint Nicolas

Festivités > Fêtes des Vins de Buzet les 4-5-6 août : Rues fermées à la circulation : Cours Romas, Place de la mairie, Rue du Château, Rue Marcadieu.

Changement de sens de CIRCULATION

L'observation d'une vitesse excessive dans la rue étroite de Gaujac conjuguée à une fréquentation touristique de plus en plus importante de ce secteur historique a amené la municipalité à décider de mettre à l'essai un nouveau sens de circulation de deux axes principaux du Petit Nérac afin d'améliorer la sécurité • Une réunion publique avec les riverains a été organisée le 24 mai 2006.

Rue Gaujac > Sortie vers la vieille route de Lavardac / sens unique • **Rue André Garbay** > Entrée par le rond point / sens unique • Double sens au niveau de la **place de la République** • Mise en place en juillet





Le mot de L'OPPOSITION

Les ratées de la décentralisation Raffarin-Villepin

Les lois de décentralisation du gouvernement Raffarin mettent les collectivités territoriales en difficulté : c'est très net pour les Régions et les Départements qui sont contraints d'augmenter les impôts pour financer les transferts de compétences et donc de charges sans qu'il leur en soit donné les moyens .

Le risque de cette situation pour les communes, c'est que les départements et les régions, en raison de leurs contraintes financières nouvelles, se recentrent sur leurs missions essentielles au détriment des aides qu'ils pouvaient apporter aux projets municipaux. Sur le budget de Nérac, cette situation se traduit par une baisse de 0,23 % du chapitre des dotations et subventions.

Les impôts à Nérac depuis 2001

Le Budget 2006 a été difficile à boucler à Nérac. Il a été nécessaire de jouer sur tous les leviers pour y parvenir : emprunt, épargne, augmentation des impôts. Concernant l'augmentation des impôts, nous nous sommes livrés à un petit retour en arrière : en 2001, au début du mandat, la commune de Nérac prélevait 2,7 millions d'euro. En 2006, la commune prélèvera 3,5 millions d'euro, ce qui fait une augmentation de près de 800 000 € sur un seul mandat soit 28 %.

Sur cette augmentation de 800 000 €, 345 000 € ont été supportés par les ménages (total des taxes d'habitation et foncières). La pression fiscale est donc forte à Nérac. Si on ajoute à cette situation les investissements importants prévus pour l'eau et l'assainissement, ce qui entraînera probablement une hausse du coût de l'eau pour les consommateurs, il va devenir très cher de vivre à Nérac.

PROGRESSION de la fiscalité à NÉRAC ENTRE 2001 ET 2006

Taxes 2001

Habitation	442 960 €
Foncier bâti	947 358 €
Foncier non bâti	165 547 €
Professionnelle	1 213 639 €
TOTAL	2 769 504 €

Taxes 2002

Habitation	485 582 €
Foncier bâti	1 038 200 €
Foncier non bâti	173 485 €
Professionnelle	1 268 578 €
TOTAL	2 965 845 €

Taxes 2003

Habitation	524 628 €
Foncier bâti	1 108 368 €
Foncier non bâti	178 754 €
Professionnelle	1 094 967 €
TOTAL	2 906 717 €

Taxes 2004

Habitation	551 208 €
Foncier bâti	1 172 139 €
Foncier non bâti	182 745 €
Professionnelle	1 399 812 €
TOTAL	3 305 904 €

Taxes 2005

Habitation	573 036 €
Foncier bâti	1 212 396 €
Foncier non bâti	185 363 €
Professionnelle	1 406 092 €
TOTAL	3 376 887 €

Taxes 2006

Habitation	608 458 €
Foncier bâti	1 276 400 €
Foncier non bâti	156 310 €
Professionnelle	1 509 885 €
TOTAL	3 551 053 €



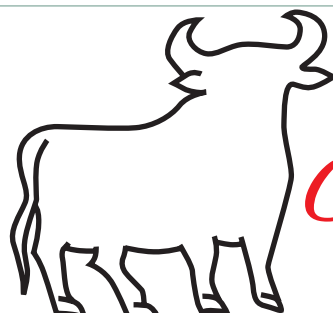
Nicolas LACOMBE
 Patrice DUFAU
 Michel MALEZIEUX
 Jean-Claude CAZENAVE
 Annie HANROT
 Jean-Claude BAURY

L'UNI-VERT

Epicerie Biologique
Droguerie et Matériaux Ecologiques

Ouvert tous les jours : 9h30 / 12h30 - 14h30 / 18h30
Fermé le lundi matin et le samedi après-midi
ZA Larrouset - Route de Condom - 47600 Nérac

Tél. / Fax : 05 53 97 03 21



Boucherie
Chez David

3, rue Marcadieu - 47600 Nérac
Tél. 05 53 65 05 64

L'UNI-VERT CONCESSIONNAIRE REGIONAL



Tous les matériaux pour une maison écologique - www.qem.fr

L'UNI-VERT - ZI Larrouset - 47600 Nérac
tél. (matin-dépôt) 05 53 97 03 21 • tél. (après-midi-bureau) 05 53 65 46 92



Europ Auto Import

NEUF et OCCASION toutes marques

Z.A. de Séguinot - 47600 Nérac

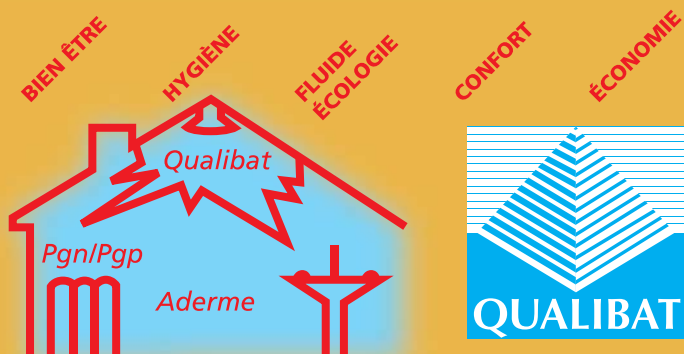
Tél. : 05 53 65 66 84 - Fax : 05 53 65 63 41

courriel : europauto.import@wanadoo.fr

S.A.R.L. Moulinié et Fils

La Climatisation réversible

LE BIEN ÊTRE EN TOUTE SAISON



Route d'Agen 47600 Nérac • **Tél. 05 53 65 06 26**



PRODUCTEUR

Nouvelle variété de roses

Vente directe

Le Tort - 47600 FIEUX

05 53 65 81 80

06 85 60 79 11

Infos pratiques

Vous avez 16 ans,

Faites vous recenser auprès des services civils de la mairie dès votre 16^{ème} anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent. Cet acte obligatoire vous ouvre des droits (inscription à des examens ou concours publics...).

Informations auprès du Centre du service national au 05 57 85 11 24.

Des organismes près de chez vous

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

- le lundi 9h à 12h et 13h à 16h
- **Centre Haussmann**
- Permanence Salle Lapeyrusse*

Centre Information et coordination de l'Action Sociale (Retraite Complémentaire) CICAS/ARCO

- sur rendez-vous au 05 53 47 18 38
- **Centre Haussmann - Permanence Salle Lapeyrusse**

Caisse Régionale Assurance Maladie Aquitaine SS. (CRAM)

- sur rendez-vous au 05 53 66 45 57
- **Centre Haussmann - Permanence Salle Lapeyrusse**

Mission Locale Orientation de 16 à 25 ans

- le lundi de 9h à 12h Du mardi au jeudi 9h à 12h et 14h à 17h
- **Centre Haussmann - Salle F. Dubourg 05 53 65 65 31**

Point Relais Emploi

- du mardi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 Fermé : à 16h30 le vendredi
- **Centre Haussmann**

Centre médico-social (CMS)

- **78, Allées d'Albret 05 53 97 44 00**

Info droits

- **67, cours Victor Hugo 47000 Agen tél. / fax 05 53 47 52 51**
- au CMS le mardi après-midi sur rendez-vous

CAF Relais Emploi

- Pas de permanences au CMS en Visio-CAF le jeudi de 9h à 11h
- **Centre Haussmann**
- Centre communal d'action sociale (CCAS)**

- du mardi au samedi midi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Mairie 05 53 97 63 69

Garde urgence Nérac (GUN)

- **05 53 65 12 12**

Impôts

- dernier jeudi du mois de 9h à 12h
- **Permanence Trésor Public**

Guichet SNCF de Nérac

- du lundi au samedi (sauf jours fériés) 9h à 12h et 13h30 à 17h30
- **Gare de Nérac 05 53 65 00 34**



LES CONSULTATIONS EXTERNES DU CENTRE HOSPITALIER DE NERAC

EVALUATION GERONTOLOGIQUE (Evaluation mémoire)

- **Dr L. SALLELES** • Mercredi 14 h à 17 h - Sur rendez-vous (05.53.97.61.05 ou 05.53.97.61.33)

OPHTALMOLOGIE

- **Dr M. DARIE** • Jeudi 9 h à 11 h ou 14 h à 16 h - Sur rendez-vous (05.53.97.61.05 ou 05.53.97.61.33)

GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

- **Mme Dr A. CRACAN** • Lundi (tous les 15 jours) 14 h à 16 h - Sur rendez-vous (05.53.97.61.05 ou 05.53.97.61.33)

SUIVI PRENATAL CONSEILS DE LACTATION

- **Mme E. BELLOT Sage-femme** • Vendredi 14 h 30 à 17 h - Sur rendez-vous (05.53.97.61.05 ou 05.53.97.61.33)

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE

- **Dr B. BENQUET** • Jeudi (tous les 15 jours) 9 h à 12 h - Sur rendez-vous (05.53.97.61.05 ou 05.53.97.61.33)

CONSULTATION DOULEUR

- **Dr J. NICOD** • Jeudi (une fois par mois) 14 h à 17 h - Sur rendez-vous
- Hôpital St Esprit AGEN
(05.53.69.70.71) poste 6203



Une Ville

à VOTRE SERVICE

Des élus à VOTRE ÉCOUTE

PERMANENCES

• **M. Jean-Louis BRUNET** • MAIRE
Mercredi et Samedi 10h / 12h sur Rendez-vous

• **M. Gabriel CHAZALLON** • 1^{ER} ADJOINT
TRAVAUX, AFFAIRES GÉNÉRALES, PERSONNEL
Samedi de 9h à 12h sur Rendez-vous
Semaine sur Rendez-vous

• **M. Bernard DALIES** • ADJOINT AUX
FINANCES, ÉCONOMIE
Sur Rendez-vous

• **Mme Joëlle TEOULERE** • ADJOINT
AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT
Sur Rendez-vous

• **Mme Marie MERLE** • ADJOINT
TOURISME, PATRIMOINE
Sur Rendez-vous

• **Mme Irène CIEMNIEWSKI** • ADJOINT
AFFAIRES SOCIALES
Le Mercredi après-midi sur Rendez-vous

• **M. Jean-Pierre DUBEROS** • ADJOINT
COMMERCE, VIE ASSOCIATIVE, FÊTES
Le Mercredi de 13h30 à 14h, le Jeudi de 9h à
10h, le Samedi de 11h à 12h

• **M. Jean DUPOUY** • ADJOINT AFFAIRES
SCOLAIRES
Sur Rendez-vous

• **M. Gilbert DARENGOSSE** • ADJOINT
JEUNESSE ET SPORT
Sur Rendez-vous



*Georges CAILLAUD nous a quitté le 19 avril dernier. Affligé par cette disparition, le Conseil Municipal rend hommage à celui qui fut, Conseiller général, Député et Maire de Nérac. Il a occupé la scène politique lot-et-garonnaise et a consacré les 50 ans de sa vie active à sa ville pour laquelle il avait un attachement profond. Tout au long de ces années passées ensemble, il a fait preuve d'une grande disponibilité, de fidélité et d'amitié à l'égard d'une équipe où il fut un collaborateur précieux. Nous lui témoignons ici toute notre reconnaissance attristée.
Conformément aux élections de 2001, Madame Colette Tessariol a été nommée conseillère municipale.*

Des SERVICES à VOTRE DISPOSITION

Services administratifs :

Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le samedi de 8h30 à 12h

- STANDARD : 05 53 97 63 53
- CABINET DU MAIRE : 05 53 97 63 50
- ÉTAT CIVIL : 05 53 97 63 63
- SERVICE DE L'EAU : 05 53 97 63 71

Services techniques :

Ouverture en matinée du mardi au samedi de 8h30 à 12h

- DIRECTION : 05 53 97 63 55

Ateliers municipaux :

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

- TEL : 05 53 65 34 11

Services culturels :

- MÉDIATHÈQUE : 05 53 97 40 55
- ESPACE D'ALBRET : 05 53 97 40 50
- MUSÉE CHÂTEAU HENRI II : 05 53 65 21 11
- GALERIE DES TANNERIES : 05 53 97 01 45

RÉUNIONS de QUARTIERS

La Mairie invite ses administrés à participer aux réunions publiques, lieu d'échanges et de réflexion entre les habitants et les conseillers municipaux, sur la vie quotidienne de notre cité.

Réunions de quartiers : les premiers mercredis de janvier, d'avril, de juillet et d'octobre à 20h30, à l'Hôtel de Ville

Coordonnées

Mairie de Nérac • BP 113 - Place du Général de Gaulle • 47600 NÉRAC
Tel 05 53 97 63 53 • Fax : 05 53 97 04 85
Email : mairie.nerac@ville-nerac.fr
Site internet : www.nerac.fr



«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac • Directeur de la publication : Docteur J-L BRUNET
Conception et rédaction : Mairie de Nérac • Conception graphique et mise en page : mum's Création, K2 - Agen • Régie publicitaire : Vit copy - Nérac • Crédit photos : Christophe Goussard, Bulle Communication, Albret photo, Ville de Nérac, Conseil Général 47, Solair photo, Aquitaine network, La dépêche, Sarion, Eremco • Imprimerie Graphic Sud - Boé • Imprimé en France, dépôt légal 2^{ème} trimestre 2006 • Tirage : 5000 exemplaires • Distribution : Kicible, Mairie de Nérac.



Les fêtes des vins de Buzet

4, 5 ET 6
AOÛT 2006

Tous les ans au mois d'août depuis 1995, l'Association des Fêtes de Buzet à Nérac fait découvrir les délices de notre gastronomie locale associée aux Vins de Buzet.

Durant 3 jours et 3 nuits, pas moins de 20 000 personnes vont vivre au rythme des animations gastronomiques, artisanales et artistiques.

Le Cinéma «Le Margot» s'associe à cette manifestation en proposant une séance «Cinéma Plein air» **le 1^{er} août au Théâtre de Verdre du Parc Royal de la Garenne en programmant le film «PALAIS ROYAL»**

Un concert du groupe Primerola Gente, organisé par l'Espace Culturel, sera également un moment incontournable le 4 août au Square des Bains.

PROGRAMME

- >>> CONCERT AU SQUARE DES BAINS
- >>> MARCHÉ GASTRONOMIQUE
- >>> COURSE DE GARÇONS DE CAFÉ
- >>> ANIMATION PAR LES TROUPES DE TROUBADOURS
- >>> REPAS GASTRONOMIQUE DANS LES RUES
- >>> GRAND BAL
- >>> CHAMPIONNAT DU MONDE DE LA
- >>> COURSE DE BARRIQUES SUR LA BAÏSE
- >>> COURSE DE RELAIS SUR LA BAÏSE
- >>> CLÔTURE DES FÊTES PAR UN FÉBULEUX FEU D'ARTIFICE

